



Compte-rendu relatif à la consultation écrite du GAL du 9 au 16 mai 2023

La consultation écrite du GAL Comminges Pyrénées a été organisée en vue de programmer 3 dossiers de demande d'aide LEADER.

Le dossier présenté a été sélectionné. Comme le prévoit le règlement intérieur du GAL Comminges Pyrénées, les décisions sont adoptées à la majorité et en respect du principe du double quorum.

Ci-dessous la liste des dossiers programmés avec la note finale attribuée, le décompte des avis et le montant de l'aide LEADER octroyée au projet. Le détail de la note est indiqué en annexe.

Liste des personnes ayant participé à la consultation écrite

Membres titulaires du collège public : 5	Alain FRECHOU Céline LAURENTIES-BARRERE Alain PUENTE Michel LADEVEZE Jean-Claude DOUGNAC
Membres titulaires du collège privé : 8	Francis ADER Cédric PAULUS Florian BEGARD Teddy SERRAR Jean-Pierre NEUMAN Myriam CASSING Jean ADOUE Philippe SAUNIER BORRELL
Membres suppléants du collège public ayant voix délibérative : 4	Philippe BRILAUD Bernard DUMAIL Claudette ARJO Philippe GIMENEZ
Membres suppléants du collège privé ayant voix délibérative : 2	Claudine DRUTEL Frédéric MALLET
Membres suppléants du collège public sans voix délibérative : 1	Gérard BRILLET

Le double quorum a été atteint : 20 membres se sont exprimés dont 19 ayant voix délibérative : 9 membres du collège public et 10 membres du collège privé. La règle du double quorum est respectée (au moins la moitié des membres présents et au moins la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé).

Information

Le projet **Création d'une liaison douce et sécurisée reliant le centre économique au pôle sport-loisirs-maison de santé** de la commune d'Aurignac a été programmé le 19 décembre 2023.

Suite à l'intervention de l'Etat (DETR) sur le projet, le dossier a été réinstruit et un nouveau plan de financement édité.

Le montant de l'aide LEADER passe donc de 100 000 € à **74 982,57 €**.

1) Création d'une offre agritouristique sur l'exploitation agricole à Montoulieu-Saint-Bernard (Romain Mailho)

Notation du projet : 17/29 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 6/10

2/ La stratégie locale : 7/12

3/ Les finalités du développement durable : 2/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 2/2

Avis du Comité de programmation : favorable défavorable

Le Comité de programmation du GAL donne un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 46 780,62 €.

Détail : 19 avis positifs attribuant la note de 17/29 et 1 vote négatif attribuant la note de 13.

Détail de la notation 13/29

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 5/10

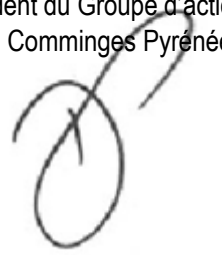
2/ La stratégie locale : 5/12

3/ Les finalités du développement durable : 2/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 1/2

Un état d'avancement de la maquette financière LEADER est présenté à la fin de ce document, ainsi que le détail des notes attribuées aux dossiers.

Monsieur Jean-Yves DUCLOS
Président du Groupe d'action locale
Comminges Pyrénées



Etat d'avancement de la maquette financière LEADER au 16 mai 2023

87 dossiers ont été programmés à ce jour représentant 99,1 % de la maquette globale en tenant compte des montants réinjectés

Fiches-action GAL Comminges Pyrénées	Montants LEADER à jour	Programmé	Nb projets programmé	Reste à programmer	%	Engagé	Nb projets	Payé	Nb projets payés / %	Montants réinjectés
1 - Patrimoine / culture	248 819 €	251 015,06 €	7	0,00 €	0%	174 843,39 €	4	172 647,62 €	4	2 195,77 €
2 - Innovation / TIC / ESS	232 780 €	232 779,69 €	8	6 425,67 €	3%	175 293,11 €	5	90 913,98 €	3	6 425,67 €
3 - Tourisme	805 380 €	811 300,95 €	16	0,00 €	0%	763 729,56 €	13	307 009,14 €	7	5 920,49 €
4 - Emploi local : Qualification des zones d'activités / Maintien et développement de l'activité en centres-bourgs	1 079 197 €	991 103,20 €	15	170 000,00 €	16%	801 373,92 €	12	309 786,57 €	8	81 906,56 €
5 - Equipements et services de proximité (hors santé)	450 040 €	457 663,95 €	7	-2 814,61 €	-1%	263 889,90 €	5	134 148,10 €	3	4 809,04 €
6 - Equipements et services de proximité (santé)	320 000 €	320 000,00 €	3	0,00 €	0%	320 000,00 €	3	50 000,00 €	1	0,00 €
7 - Agriculture locale / circuits-courts et agriculture biologique / Diversification des activités agricoles via l'agritourisme	452 376 €	452 375,79 €	11	0,00 €	0%	120 852,96 €	5	23 113,80 €	1	0,00 €
8 - Valorisation économique des ressources naturelles locales : forêt bois - artisanat	59 159 €	58 401,59 €	3	2 373,46 €	4%	58 401,59 €	3	27 864,46 €	2	1 616,20 €
9 - Mobilité / Economie d'énergie / Energies renouvelables (hors production) / Economie circulaire	293 310 €	293 309,99 €	10	0,00 €	0%	169 024,42 €	4	79 028,08 €	2	0,01 €
11 - Animation et gestion du GAL	266 939 €	279 711,68 €	7	1 680,88 €	1%	279 711,68 €	7	219 139,20 €	6	14 453,56 €
TOTAL	4 208 000 €	4 169 425,09 €	87	177 665,40 €	4%	3 127 120,53 €	61	1 413 650,95 €	33,6%	117 327,30 €

Annexe : détail des notes attribuées

1) Création d'une offre agritouristique sur l'exploitation agricole à Montoulieu-Saint-Bernard (Romain Mailho)

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)	6
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	2
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1 ou 2)	1
1. C. a Degré d'innovation (0, 1 ou 2)	1
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1 ou 2)	1
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	1
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)	7
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	1
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)	4
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (0, 2 ou 4)	2
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)	2
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2
4 / La faisabilité et les modalités de mise en œuvre du projet (1 point)	2
4. A. a. Les objectifs du porteur de projet par rapport aux indicateurs d'évaluation du GAL sont cohérents et suffisamment ambitieux par rapport à la stratégie du GAL (0 ou 1)	1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en œuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	1
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	NC
4. B. L'après-projet LEADER (animation et financement) (NC, 0 ou 1)	NC